

Travail en Hauteur - Port du harnais

TRAHAU

Présentiel - Synchrone

Public Visé

Personnes amenées d'une façon occasionnelle ou permanente à exercer toute ou partie d'une activité en hauteur (quelle que soit la hauteur) en utilisant les supports pour s'assurer existants.

Pré Requis

- Être médicalement apte.
- Maitriser le français lu, écrit, parlé.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur.
Evaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés.
Utiliser dans les meilleures conditions, un harnais lors de travaux en hauteur.
Vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes antichute.

Parcours pédagogique

Définition des travaux en hauteur.

- Le travail en hauteur, la réglementation en vigueur (nationale et européenne).
- Les responsabilités pénales et civiles.
- Systèmes d'arrêt des chutes.
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle contre les chutes de hauteur.
- Vérification et contrôle des EPI (règles d'entretien et de stockage).
- Dispositifs d'ancrage.
- Vérification et réglage du harnais.
- Les principes de prévention.
- Analyse d'accident.
- Conséquences d'une chute.
- Inventaire des risques en milieu industriel.
- Prescriptions pour l'installation, la maintenance et l'utilisation des équipements.
- Evaluation théorique.
- Mise en situation réelle.
- Approche pratique et concrète.

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'exercices pratiques d'entraînement et de présentations de matériels et outils professionnels.

Moyens pédagogiques

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Qualification Intervenant-e-s

L'intervenant est un formateur qualifié et possède une expérience professionnelle dans le domaine.

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation théorique par QCM

- La formation est également sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation. Avis favorable si note sup à > 14/20

Modalités d'accessibilité handicap

Safety Risk Services est engagé en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité de ses formations.

Afin de mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour toute personne en situation de handicap (temporaire ou permanent), il est indispensable de nous informer en amont de la session.

Votre conseiller Safety Risk Services vous mettra en relation avec notre référent handicap pour étudier les besoins spécifiques et organiser les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles appropriées.



Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 1 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Domitille SAMET
Responsable formation

Tél. : 06.42.74.28.23

Mail : d.samet@safety-risk-services.com